



POUR NOUS CONTACTER :

☎ 01 55 80 66 44

sudtresor.750@dgifp.finances.gouv.fr

Lionel HAMON

TP CAS ☎ 01-40 33 21 38

Elisabeth VERET

Site Réaumur ☎ 01-55-80-87-08

Nicolas CHAMBON

TP 14/2 ☎ 01-56-53-68-75

Isabelle ELAZZAOUI

DIT Montreuil ☎ 01-49-20-55-23

NOS PERMANENCES :

Lundi AM- Mercredi – Vendredi AMD

Site Réaumur ☎ 01 55 80 66 44

Pièce 130 – Mezzanine

La permanence à NDV est suspendue pour cause de travaux ...

Politique de communication Fusion :

Il est prévu concernant la fusion d'organiser des journées de communication pour l'ensemble des personnels impôts/trésor. Pas moins de 9 demi-journées y seront consacrées à la Mutualité. Les cadres A ouvriront le bal dès mars 2009, puis les B et les C suivront du 26 mars au 19 mai.

Pourquoi ? Le compte-rendu intersyndical de nos cousins des Impôts nous l'apprend (CTPS de Paris SUD consacré à la fusion du 5ème):

« Ecouter un discours vidéo du Général Parini et du Méréchal Woerth de 29 minutes qui présentera la DLU. 29 minutes que « l'on ne voit pas passer », dit la Direction.

Tout ça pour 15 € par personne. »

Que voilà de l'argent bien dépensé.

36 Trésoreries Impôts + 24 CDI

=

32 SIP parisiens

(réunion informelle d'information organisée par le Receveur, suite au boycott unanime du CTPL « ORE = réduction d'emplois » par les organisations syndicales)

Le premier SIP, rue Geoffroy de St Hilaire dans le 5ème arrondissement ouvrira au public le 3 avril 2009.

Pour les SIP des 6ème et 7ème, tous deux à St Sulpice, ouverture reportée en décembre 2009.

Le « gros » des SIP suivra en 2010, avec des incertitudes quant à l'implantation des SIP des 17ème et 18ème arrondissements.

Il est à noter pour nos collègues des impôts la fermeture des sites d'Argonne (19ème), de la Boétie (16ème) et de la Direction Spécialisée de Paganini.

Les points fondamentaux de cette fusion des Trésoreries-CDI pour la Direction :

1. les agents restent avec leurs collègues
2. ils restent avec leurs chefs
3. ils continuent à faire leur métier

De l'art d'intimider ...

En conséquence, pour l'Administration, tous les collègues qui travaillent actuellement en Trésorerie Impôts doivent rejoindre le SIP. Ils seront tous reçus individuellement par Monsieur Halbique, CSDT de la RGF, qui, à cette occasion *« recueillira les motivations légitimes des personnels qui ne souhaitent pas intégrer un SIP »* ...

A ce sujet, SUD Trésor RGF ne peut que s'interroger sur ce que peut être une « motivation légitime » pour une Direction qui réfute ainsi la place de la hiérarchie existant dans le poste comptable et s'installe plus dans une démarche d'intimidation que de réelle écoute. L'assistance d'un représentant syndical devient indispensable.

La DLU qui devra piloter l'ensemble du département parisien sera créée le 1^{er} septembre 2010, et comptera alors pas moins de 6800 agents.

La Direction se veut rassurante pour ses 2100 agents : *« l'impact en terme de GRH laissera assez de profondeur aux agents qui ne souhaitent pas changer d'activité ... »*

Confirmation du découpage prévu :

- 3 pôles fiscaux d'environ 1500 agents chacun
- 1 pôle GRH dit « Transvers »
- 1 pôle Gestion publique
- 1 pôle Etat

On espère que le détail sera convenablement exposé lors des « journées de communication » ...

La DLU n'étant créée que le 1^{er} septembre 2010, le pilotage des SIP existants se fera de la façon suivante : sous l'autorité de la RGF concernant les objectifs de recouvrement, sous l'autorité du DSF concernant les objectifs d'assiette et de suivi.

Assez compliqué. Nos cousins des impôts le signalent amplement dans leur compte-rendu : de qui dépend actuellement le responsable du SIP du 5ème ? Réponse : double hiérarchie, avec notation établie par la RGF avec avis du DSF.

Quant au dialogue professionnel et à l'organisation du travail au sein du SIP 5ème, les représentants syndicaux de Paris-SUD se sont vu répondre par la RGF « *C'est un manager, il est là pour manager, ils savent le faire !* » Circuler, y a rien à voir ...

Après la création de la DLU, le SIP a une unique direction. Il est prévu que sur les 32 SIP, 24 soient dirigés par un Trésorier, 8 par un DSF.

Le cadre de vie pour les agents des SIP :

Les applications informatiques sur les postes des SIP seront doubles : version impôts + version trésor.

Il devra y avoir équité dans la prise en charge en front office (accueil du public).

Pour le 5ème, les cousins des Impôts relèvent un accueil assurés de 9h à 16h, avec un tableau de présence des agents par rotation dans les accueils.

La Direction leur a même assuré que « *ça ne devrait pas créer de problèmes, 12 agents sur 14 ne prenant que ¾ h pour déjeuner pour pouvoir partir plus tôt ...* » La RGF a même ajouté « *De toute façon, il s'agit d'une décision départementale* » . **Fermez le ban !** commentent nos cousins.

L'accueil fiscal sera partagé entre les deux filières. Un « gère-file » sera mis en place pour traiter les demandes les plus délicates. Un pré-accueil sera chargé de faire le tri. Le service téléphonique sera assuré par un serveur vocal interactif : pas standard dans les SIP.

Au CTPS Paris-SUD, l'Administration a affirmé que cette « *entraide n'avait rien à voir avec de la polyvalence, et que s'il manquait des agents, la RGF en fournirait* » (!)

C'est demander encore plus aux agents, sans reconnaissance ni contrepartie financière.

Un sécurisation des locaux est prévue avec l'installation de caméras de surveillance ... Selon quelles règles ? Partout ou juste sur le trajet des convoyeurs de fonds et les caisses, comme actuellement ? Qui est filmé ? quand ? quels délais de conservation des images ? Qui est accrédité à voir les images et à surveiller en permanence les écrans ? Nos cousins du 5ème sont attentifs aux réponses qui leur seront apportées.

Accueil fiscal commun :

Il se mettra en place pour tout Paris le 1^{er} septembre 2009. Il s'agit d'être en capacité de prendre la demande et de la diriger vers les services compétents grâce à la mise en place de l'application GAÏA.

Formation pour les 750 agents RGF et les 700 fiscaux concernés : une journée commune de connaissance fin mars début avril, avec 2 modules concernant l'assiette et le recouvrement. Ensuite, deux jours de formations pour les agents du Trésor en mai et juin.

Pour nos cousins de Paris SUD, « *la traduction en clair de l'accueil commun, c'est : **N'importe quel service peut enregistrer un contentieux et répondre à une question dite simple de recouvrement.** Avec des délais de réponse qui doivent rester identiques. Tout ça relève plus de l'affichage politique que de l'efficacité !* »

Info Retraite :

Certains collègues ont reçus (en fonction de leur année de naissance) un recensement des services qu'ils ont pu effectués, au Trésor Public comme ailleurs. Nous avons eu connaissance d'états erronés.

Il est donc nécessaire de bien vérifier que tout a bien été pris en compte (d'autant plus que ce recensement sert à ça)

Pour tout doute, il faut s'adresser aux collègues du service RH de la RGF.